



SAUVETEUR SECOURISME AU TRAVAIL (SST)

Initial ou Mise à niveau des connaissances (Recycl.).

Sauvetage Secourisme du Travail (SST)

- ▶ Accident du travail
- ▶ Intérêt de la prévention des risques professionnels
- ▶ Rôle du SST

Les règles d'intervention face à une situation d'accident

- ▶ **Recherche des risques persistants pour protéger, faire alerter ou alerter**
- ▶ **Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime :**
 - la victime saigne abondamment
 - la victime s'étouffe
 - la victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - la victime répond et se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - la victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas

Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées

- ▶ Un saignement abondant (compression manuelle), arrêt respiratoire et/ou cardiaque, un blessé inconscient, des fractures, des brûlures chimiques, des brûlures thermiques, des plaies, un étouffement
- ▶ Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson. Démonstration de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte et l'enfant.

Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations)

- ▶ Evaluation et résultats
- ▶ Analyses et commentaires sur les axes de progrès

Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement

- ▶ Elles sont déterminées à l'initiative du Médecin du Travail
- ▶ Elles font l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du certificat de **sauveteur-secouriste du travail (SST)** selon le programme officiel de l'INRS.

Public :

Personnel désigné ou volontaire à tous les échelons de l'entreprise

Durée :

2 jours en initial
1 jour recyclage N+1, N+3, N+5...

Cours essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS.

Obtention du diplôme de l'INRS validé par la CARSAT.